

Politique vestimentaire

Les raisons qui ont amené à introduire l'uniforme dans notre établissement sont :

- ☞ accroître la sécurité des élèves;
- ☞ mieux gérer les intrusions;
- ☞ atténuer toute forme de discrimination ou d'inégalité sociale entre les élèves;
- ☞ favoriser un climat propice aux apprentissages;
- ☞ susciter le sentiment d'appartenance.

- 1) J'arrive à l'école vêtu de l'uniforme que je porte tout au long de la journée. Il est donc interdit de me changer dans les casiers et les salles de toilettes. Cette règle est en vigueur tous les jours sauf aux journées autorisées par l'école.
- 2) Le port de l'uniforme est obligatoire lors des sorties éducatives et durant les journées pédagogiques.
- 3) L'uniforme complet d'Unimage est obligatoire, à l'exception du pantalon qui doit cependant être propre, de couleur noire, de longueur adéquate et **doit être porté à la taille**.

Pour tous les élèves :

- ☞ le port du polo à manches courtes ou longues d'Unimage (Le chandail à manches longues, de couleur noire uniquement, sera toléré sous le polo à manches courtes) ;
- ☞ le port du cardigan d'Unimage;
- ☞ le port du polo doit empiéter sur le pantalon de façon à couvrir la taille (s'il y a port d'un t-shirt de couleur, on ne doit pas voir ce t-shirt ailleurs qu'au cou);
- ☞ les pantalons noirs unis sont acceptés (pas de cargo, pas de leggings, pas de pantalons sport);



- ☞ lors des journées chaudes, le bermuda noir est permis du 15 avril au 15 octobre;
- ☞ seul le port des souliers de ville ou de souliers de course est accepté sur les étages. Par conséquent, les bottes et les sandales ne sont pas tolérées;
- ☞ le port d'une jupe d'Unimage est permis, elle ne doit pas être plus courte que 5 cm au-dessus du genou;
- ☞ le hidjab doit respecter les couleurs de l'uniforme : couleur unie bleu marine ou noire.

Vêtements pour l'éducation physique :

- ☞ le port du chandail à manches courtes des spartiates d'Unimage;
- ☞ le port du short ou pantalon des Spartiates;
- ☞ le sac de sport Spartiates d'Unimage est **obligatoire**.

Articles interdits

- ☞ Les chaînes qui pendent à la ceinture ou aux poches et les bretelles sont interdites.
- ☞ Les bijoux ou ceintures de dimension excessive, voyants, provocants, agressifs tels que les bracelets rivets ou cloutés sont interdits.
- ☞ Les chandails Spartiates sont interdits sur les étages sauf les vendredis.

- 1) Dès mon entrée à l'école, j'enlève tout couvre-chef (bandeau, foulard, tuque, casquette, capuchon, wave cap, etc.) et je le laisse dans mon casier au rez-de-chaussée. Le port du couvre-chef est interdit en tout temps à l'intérieur de l'école.
- 2) Je laisse mes vêtements d'extérieur dans mon casier (manteau, bottes, foulard, gants, etc.).

Si ma tenue vestimentaire n'est pas conforme :

Je serai référé à l'éducateur qui prendra les mesures nécessaires pouvant aller jusqu'à me renvoyer à la maison afin que je sois vêtu convenablement dans un contexte éducatif.

Les vendredis « fierté »

Les journées « fiertés Calixa » ont lieu tous les vendredis. Votre enfant peut porter, pour le haut du corps, les vêtements des équipes sportives (t-shirt de sport, « hoodie » Calixa-Lavallée) ou des projets particuliers (Filles actives, robotique, Calixium, etc.) Lors des journées « fiertés » les élèves doivent porter le pantalon, la jupe ou le bermuda noirs.

Le « hoodie » Calixa-Lavallée sera en vente directement à l'école à partir du mois de septembre ou offert gratuitement aux élèves des équipes sportives.

